

## L'ART DE DECORER LES DEVANTURES DE MAGASINS

Les articles de nouveautés, ou marchandises de magasins à rayons, n'offrent pas tous le même intérêt à celui qui les dispose dans la vitrine d'un magasin. Les tout petits articles exigent beaucoup de recherches dans leur arrangement; tandis que les articles plus volumineux, massifs et pesants, ne se prêtent pas à un traitement varié dans la manière de les disposer.

Il en résulte que les exhibitions en vitrines de rugs, tapis, paillassons et nattes, couvertures, dessus de lits, couvre-pieds ouaté, toiles de coton, nappes et articles similaires, ne sont pas toujours aussi satisfaisantes qu'on le désirerait.

## Marchandises difficiles à faire valoir

A cause de la nature de ces marchandises, il n'est pas possible d'exécuter avec elles ces effets de haut goût que l'on peut produire avec les étoffes à robes ou avec des marchandises pouvant être exposées soit sur des formes, soit sur un des modernes agencements pour la mise en montre.

Il n'en est pas moins vrai, cependant, que quelques décorateurs de vitrines prennent un plaisir particulier à concevoir des méthodes nouvelles et attrayantes pour l'exhibition de ces articles plus massifs, et cela justement, parce que leur manipulation est difficile.

## N'essayez pas l'impossible

De temps à autre, l'on voit une vitrine, où le décorateur a essayé de faire l'impossible. Dans ses efforts pour produire les effets que l'on obtient communément avec les marchandises vertues à la pièce ou celles d'un matériel plus souple, il suspend des articles massifs tels que tapis, couvertures, toiles de coton, de façon à leur faire former des plis ou des festons, ou il les drape à la manière des étoffes à robes.

Quelle erreur! L'effet obtenu n'est ni agréable, ni naturel, ni pratique. Il n'y a là-dedans rien de suggestif. Le spectateur n'en recueille aucune impression sur la valeur intrinsèque de la marchandise ou sur son utilité.

Aucun des articles mentionnés plus haut n'a été fait avec l'idée qu'il pût servir à décorer les murs ou les plafonds de n'importe quel appartement; de même aucun de ces mêmes articles (à l'exception peut-être des couvertures de lit) ne servira à faire des robes ou d'autres effets d'habillement.

## Cela ne sert à rien

Ainsi quel but utile peut-on atteindre en se servant, pour la partie principale d'une exhibition ou une portion considérable de celle-ci, de marchandises disposées en immenses draperies ou festonnades, ou imitant un des effets obtenus avec les rembeuses étoffes à jupes de robes?

Il est bien suffisant qu'en certaines occasions on use, même avec discernement de cette marchandise plus massive, comme fond à un étalage d'articles de la même ligne; mais un arrangement de telles marchandises, disposées d'une manière bien éloignée de celle qui peut faire valoir les usages auxquels elles sont destinées, n'est pas d'un bon goût et ne donne pas de bons résultats.

Un moyen de frapper l'imagination le plus fortement, et qui très-vraisemblablement influencera le spectateur en faveur de la marchandise, consiste à serrer de près le naturel et à attirer l'attention du public sur les marchandises, en faisant ressortir d'une manière frappante une des qualités ou toutes les qualités qui peuvent les faire désirer.

Si l'on fait un étalage de couvertures de lit, les faits qui parleront le plus en faveur des marchandises (abstraction faite du prix), seront: la chaleur, le poids, la qualité et la légèreté. Cette dernière propriété peut être mise en évidence tout aussi bien, et peut-être mieux, en conservant les marchandises, ou la plus grande partie d'entre elles, avec leurs

plis naturels. Quant à la première de ces qualités on peut attirer sur elle l'attention du public en mettant en montre une figurine représentant un enfant dans son petit lit, l'image d'un immense thermomètre, dont le mercure est descendu à zéro, et des imitations de fenêtres, sur lesquelles Jack Frost a tracé son œuvre.

La question de qualité n'est pas susceptible d'être mise en relief dans une vitrine; mais la question de pesanteur peut être mise en évidence, en mettant en montre, au centre de l'exhibition, une grande balance, dans l'un des plateaux de laquelle on place un poids de cinq livres (étiqueté), et dans l'autre, une paire de couvertures de lit, pour lui faire équilibre. Une telle exhibition devrait être accompagnée d'une affiche explicative.

Une étude soignée des traits caractéristiques ou des usages spéciaux d'autres articles volumineux indiquera le moyen de les exposer avec goût et d'une manière attrayante dans les décors de vitrines.

## Arrangement rapide de couvre-pieds

On peut disposer les couvre-pieds d'une manière rapide en les plaçant sur les différentes sortes de supports dont on se sert pour les étoffes à robes. Cette méthode contribue aussi à conserver les marchandises en bon état.

## Manière suggestive de disposer les nattes et paillassons

Nous avons mentionné les nattes et paillassons comme un article difficile à employer dans le décor des vitrines. On peut cependant s'en servir de manière à produire un bel effet, grâce à des accessoires. Il n'est pas suffisant d'annoncer que ces nattes sont des nattes japonaises. Disposez-les parmi un assortiment de kotos, éventails, lanternes et figurines. Ceci donnera au public une forte impression que ces marchandises ont été importées du pays du Soleil Levant.

## L'IMPORTANCE D'UN DETAIL

Malheureusement, il arrive assez souvent, que des vols sont commis à domicile, par les garçons de livraison de certains magasins. Parfois, les personnes qui en sont les victimes, ignorent qui a commis le larcin constaté, et le silence se fait autour de la blâmable action du petit coupable. Mais, quand le client connaît l'auteur du vol de porte-monnaie, — laisse à la traîne sur un meuble, — ou d'autre chose; il s'en plaint, et, à l'occasion s'adresse à la Justice.

Le plus souvent le patron du jeune employé peu scrupuleux, étouffe la faute en compensant son client de la perte qu'il a subie, puis il chasse le jeune vaurien de son établissement. Cependant, quand se multiplient les vols, et les réclamations qui en résultent, la Justice finit par être saisie de ces sortes d'irrévérences, et un enfant irréfléchi, ou possédant de mauvais instincts, s'en va passer quelque temps dans une prison, ou dans une maison de correction, selon son âge. C'est ce qui est arrivé ces jours derniers à un jeune New-Yorkais, célèbre délinquant dans ce genre de soustractions peu recommandables.

Quand, dans un tel cas, le patron a réglé le client, tout semble dit. Il n'en est rien, cependant, car, la plupart du temps le client tient rancune au magasin qui disposait des services du petit voleur. Très souvent la maison de commerce souffre alors de la faute de son mauvais employé: le client cessant de l'honorer de sa confiance.

Il est donc de toute nécessité, que les marchands détailliers qui font délivrer des colis à domicile, par des garçons de magasin, s'assurent au préalable de la bonne moralité de ces derniers, avant de les prendre à leur emploi. Ce faisant ils éviteront des ennuis, et, dans quelques cas, conserveront de bons clients, qui sent peut être peu enclins à avoir de l'ordre chez eux.